

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 2 avril 2025 à 19 h 00, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

monsieur le conseiller Yvon Arnold, monsieur le conseiller Francis Léger, madame la conseillère Diane Bélair, madame la conseillère Julie Léveillé, madame la conseillère Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

madame la conseillère Cassandre Lescarbeau.

Monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

Période de questions portant sur l'ordre du jour

Le public s'adresse au président de l'assemblée et pose des questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement.

2025-04-078

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025 À 19 H 00

OUVERTURE DE LA SESSION

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2025
- 3. Approbation des comptes**
- 4. États financiers**
 - 4.1 États financiers se terminant le 31 mars 2025
- 5. Correspondance**
- 6. Compte-rendu des comités**
- 7. Dépôt de rapports**
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et environnement
 - 7.2 Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux
 - 7.3 Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

- 8. Affaires diverses**
- 8.1 Avis de motion relatif au règlement numéro RU.02.2011.17 modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments
- 8.2 Adoption du projet de règlement numéro RU.02.2011.17 modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments
- 8.3 Dossier PIIA-2025-11: Modification au projet de construction d'une habitation intergénérationnelle sur le lot 6 642 224 du cadastre du Québec, en bordure des chemins de Mille-Isles et Tamaracouta
- 8.4 Dossier PIIA-2025-12: Construction d'une habitation sur le lot 4 962 113 du cadastre du Québec, en bordure du chemin des Cascades
- 8.5 Contribution relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels: Sabrina Bouchard
- 8.6 Adjudication du contrat relatif à l'acquisition d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics
- 8.7 Autorisation d'emprunt de 43 705 \$ au fonds de roulement pour l'acquisition d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics
- 8.8 Adjudication du contrat relatif au contrôle de la qualité de l'eau de l'aqueduc numéro X0011509
- 8.9 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres sur invitation INV202503-03 pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour le projet de réfection d'un tronçon de la côte Saint-Joseph
- 8.10 Autorisation d'enchérir - Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
- 8.11 Demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 du programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC)
- 8.12 Partage de l'actif et du passif – annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Mille-Isles par la Ville de Saint-Sauveur
- 8.13 Promotion anticipée de monsieur Daniel Maurice au poste de directeur du Service de sécurité incendie
- 8.14 Embauches au poste de pompier à temps partiel pour le Service de sécurité incendie de Mille-Isles
- 8.15 Démission de monsieur Mathis Lachance à titre de pompier au Service de sécurité incendie
- 8.16 Embauche de monsieur Noah Ouellet au poste de journalier-chauffeur permanent
- 8.17 Embauche de monsieur Walter Aldous au poste de journalier-chauffeur temporaire
- 8.18 Don à l'organisme Les Trésors du Dôme
- 9. Période de questions**
- 10. Levée de la séance**

ADOPTÉE.

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

2. Adoption des procès-verbaux

2025-04-079

2.1 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2025**

Considérant que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2025 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

Considérant que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'APPROUVER et D'ADOPTER, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2025.

ADOPTÉE.

2025-04-080

3. **Approbation des comptes**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des dépenses incompressibles du mois de mars 2025.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADOPTER les comptes énumérés dans la liste des comptes du mois de mars 2025 totalisant **335 514,47 \$**, et d'en autoriser les paiements.

D'APPROUVER les paiements des dépenses incompressibles du mois de mars 2025.

ADOPTÉE.

4. États financiers

4.1 **États financiers se terminant le 31 mars 2025**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil les états financiers (*non vérifiés*) pour la période se terminant le 31 mars 2025.

5. **Correspondance**

Un résumé de la correspondance du mois de mars 2025 a été remis à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance. Le maire en fait la lecture au profit des gens présents dans la salle.

6. **Compte-rendu des comités**

Les élus, responsables des comités, font état des récents développements de leur comité respectif et des prochaines activités.

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

Voirie et infrastructure (madame la conseillère Dawn Charles) :

Deux embauches sont prévues ce soir : un poste permanent et un poste temporaire. Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Ouellet et monsieur Aldous au sein de notre équipe des Travaux publics.

Two hires are planned for this evening: one permanent position and one temporary position. We welcome Mr. Ouellet and Mr. Aldous to our Public Works team.

Loisirs et vie communautaire (madame la conseillère Julie Léveillé) :

Une chasse aux cocos et bricolage de Pâques est prévue le 18 avril. Vous devez vous inscrire auprès de Renée Lagacé.

Deux ateliers printaniers seront offerts en collaboration avec Champ Floral. Le premier atelier portera sur les trucs et astuces pour réussir ses semis – le dimanche 13 avril 10 h, à la salle Strong. Le second atelier portera sur la plantation et celui-ci se déroulera à l'extérieur, au parc Hammond Rodgers, le dimanche 18 mai 13 h. Les deux ateliers sont gratuits, mais requièrent une inscription auprès de Nathalie Chartrand au poste 2616.

Il est toujours possible de se procurer des semences gratuites dans le cadre du projet des semailles d'Argenteuil. Les semences (fruits, légumes, fleurs et fines herbes) sont disponibles dans l'entrée du bureau municipal aux heures ouvrables et ce, tant qu'il y en aura (quantités limitées).

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet.

Sécurité publique (monsieur le conseiller Francis Léger) :

Un point est à l'ordre du jour de ce soir pour entériner la nomination anticipée de monsieur Daniel Maurice au poste de directeur du service de la sécurité incendie. Nous avons pleinement confiance en monsieur Maurice pour assumer ces fonctions.

Notre directeur actuel, monsieur Charbonneau, restera en poste à titre de conseiller afin d'assurer une transition réussie et de partager son expertise. Nous tenons à le remercier sincèrement pour son engagement et son travail exemplaire au sein du service. Son dévouement et son professionnalisme ont grandement contribué à la sécurité de notre communauté, et nous lui sommes reconnaissants pour ses nombreuses années de service.

Urbanisme (madame la conseillère Diane Bélair)

Un projet de règlement de zonage visant à assurer la concordance avec les modifications apportées au Schéma d'aménagement de la MRC d'Argenteuil est à l'ordre du jour de ce soir. Une consultation publique se tiendra avant la prochaine séance ordinaire, le 7 mai 2025, à 18 h 45.

Environnement (monsieur le conseiller Yvon Arnold) :

Afin d'optimiser les interventions municipales et d'encourager l'implication citoyenne, le Programme d'éradication de la renouée du Japon a été ajusté. Les citoyens peuvent désormais bénéficier d'une formation personnalisée pour mieux gérer cette plante envahissante sur leur terrain privé et ainsi limiter sa propagation.

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

Notre site Web sera également mis à jour régulièrement afin de diffuser des conseils pratiques pour ralentir la propagation de ces espèces.

Maire :

Chers citoyens, chères citoyennes,

Je souhaite aujourd'hui vous informer d'une situation préoccupante qui touche directement notre municipalité et plusieurs autres à travers le Québec.

Le 19 mars dernier, le ministère de l'Environnement a convoqué une rencontre urgente avec notre municipalité, ainsi qu'avec d'autres municipalités concernées, afin de nous informer qu'une firme privée, Aqua-Gestion inc., cessera ses activités. Cette entreprise assurait l'entretien de 21 réseaux d'aqueduc privés, principalement situés dans les Laurentides, mais aussi en Montérégie.

Parmi ces réseaux en péril se trouve celui du secteur du Lac Paul, ici à Mille-Isles, qui dessert 216 résidents.

Selon les informations transmises par le ministère, les analyses d'eau réalisées jusqu'à maintenant ne révèlent pas de problème de qualité du réseau au Lac Paul. Cependant, l'annonce soudaine de l'abandon de la gestion de ces réseaux soulève des inquiétudes majeures quant à leur entretien futur, leur conformité et leur pérennité.

Le ministère nous avait informés qu'une ordonnance ministérielle nous serait transmise pour nous transférer officiellement la responsabilité du réseau. Nous avons reçu cette ordonnance le mardi 1er avril — et non, ce n'était pas un poisson d'avril. À compter de maintenant, Mille-Isles devient responsable de l'exploitation, de l'entretien, des analyses d'eau et de toutes les obligations réglementaires associées à ce réseau.

Je tiens à vous assurer que la municipalité prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos citoyens. Nous avons déjà entrepris les démarches pour confier les tests d'échantillonnage à une firme spécialisée et assurer un suivi rigoureux de l'état du réseau.

Toutefois, il est important de souligner que cette situation résulte d'un manque de prévoyance des autorités gouvernementales qui, par le passé, ont autorisé la mise en place de réseaux privés sans prévoir de solution durable en cas de défaillance. Aujourd'hui, on demande aux municipalités d'assumer ces réseaux, sans accompagnement technique ou financier immédiat.

Nous avons exigé que le gouvernement reconnaisse sa responsabilité et qu'il nous soutienne concrètement. Le ministère a indiqué qu'une ressource sera mandatée pour analyser chaque réseau, proposer des solutions et revenir avec un plan. Mais ce processus prendra du temps.

D'ici là, soyez assurés que nous ferons tout en notre pouvoir pour maintenir les services et assurer la conformité du réseau. Il faut toutefois comprendre que les coûts associés à cette gestion ne pourront être assumés par l'ensemble des contribuables de Mille-Isles. Un mécanisme devra être établi afin que les usagers du réseau participent aux frais requis, en toute transparence.

Par ailleurs, j'aimerais profiter de ce message pour partager une excellente nouvelle qui saura rassembler notre communauté sous un tout autre registre, beaucoup plus positif et festif.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

Le 4 juillet prochain, Mille-Isles aura l'honneur d'accueillir l'une des étapes du prestigieux Tour de l'Avenir 2025, l'une des plus importantes courses de vélo pour les jeunes athlètes au Canada.

C'est avec un immense plaisir que nous recevrons ici, chez nous, les futures championnes et champions du cyclisme. Nous sommes fiers d'être l'une des cinq étapes de cette compétition et de pouvoir offrir à ces jeunes talents un parcours à la hauteur de leur détermination, de leur passion et de leur engagement.

Cette compétition incarne des valeurs qui nous sont chères : la persévérance, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Ces valeurs seront à l'honneur à Mille-Isles lors du passage de ces athlètes d'avenir. Nous souhaitons à tous les participants de vivre une course mémorable, de prendre plaisir à chaque coup de pédale et de savourer cette expérience unique.

Je tiens également à remercier d'avance les bénévoles, les commanditaires et notre équipe municipale, qui contribueront à faire de cet événement un succès. Mille-Isles sera prête à accueillir les coureurs et leurs accompagnateurs avec chaleur et fierté.

En terminant, soyez assurés que nous continuerons de défendre les intérêts de nos citoyens dans le dossier des réseaux d'aqueducs privés et que nous vous tiendrons informés des développements. En parallèle, nous vous invitons à participer en grand nombre à cette célébration du sport et du dépassement lors du passage du Tour de l'Avenir.

Merci de votre confiance et de votre engagement envers notre communauté.

Dear Citizens,

I would like to inform you today about a concerning situation that directly affects our municipality and several others across Quebec.

On March 19, the Ministry of the Environment convened an urgent meeting with our municipality, as well as other affected municipalities, to inform us that a private company, Aqua-Gestion inc., will be ceasing its operations. This company was responsible for maintaining 21 private water systems, primarily in the Laurentian region but also in Montérégie.

Among the systems at risk is the one serving the Lac Paul sector here in Mille-Isles, which supplies water to 216 residents.

According to the information provided by the Ministry, water quality analyses conducted so far do not indicate any issues with the Lac Paul network. However, the sudden announcement of the abandonment of these systems raises major concerns regarding their future maintenance, compliance, and sustainability.

The Ministry had informed us that a ministerial order would be issued to officially transfer responsibility for the system to us. We received this order on Tuesday, April 1st — and no, it was not an April Fool's joke. As of now, Mille-Isles is responsible for the operation, maintenance, water testing, and all regulatory obligations associated with this system.

I want to assure you that the municipality will take all necessary measures to ensure the safety of our citizens. We have already begun the process of contracting a specialized firm to conduct sampling tests and closely monitor the condition of the network.

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

However, it is important to emphasize that this situation results from a lack of foresight by government authorities, who, in the past, allowed the establishment of private water systems without planning for a sustainable solution in case of failure. Now, municipalities are being asked to take on these systems without immediate technical or financial support.

We have demanded that the government acknowledge its responsibility and provide concrete support. The Ministry has indicated that a resource will be assigned to analyze each system, propose solutions, and return with a plan. But this process will take time.

In the meantime, rest assured that we will do everything in our power to maintain services and ensure the system's compliance. However, it is important to understand that the costs associated with this management cannot be borne by all Mille-Isles taxpayers. A mechanism will need to be established to ensure that the system's users contribute to the necessary expenses transparently.

On another note, I would like to take this opportunity to share some excellent news that will bring our community together in a much more positive and festive way.

On July 4, Mille-Isles will have the honor of hosting one of the stages of the prestigious Tour de l'Avenir 2025, one of the most important cycling races for young athletes in Canada.

It is with great pleasure that we will welcome the future champions of cycling here in our town. We are proud to be one of the five stages of this competition and to offer these young talents a course that matches their determination, passion, and commitment.

This competition embodies values that are dear to us: perseverance, self-improvement, and teamwork. These values will be celebrated in Mille-Isles as these young athletes pass through. We wish all participants a memorable race, the joy of every pedal stroke, and an unforgettable experience.

I would also like to extend my thanks in advance to the volunteers, sponsors, and our municipal team who will help make this event a success. Mille-Isles will be ready to welcome the cyclists and their supporters with warmth and pride.

In closing, rest assured that we will continue to defend the interests of our citizens regarding private water systems, and we will keep you informed of any developments. At the same time, we invite you all to take part in this great celebration of sport and determination during the Tour de l'Avenir.

Thank you for your trust and commitment to our community.

7. Dépôt de rapports

7.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de l'urbanisme et environnement concernant la liste des permis émis pour le mois de février 2025.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

7.2 Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport de l'application concernant le contrôle des animaux relatif à la liste et la nature des interventions effectuées pour le mois de mars 2025.

7.3 Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de sécurité incendie concernant les activités du service du mois de février 2025.

8. Affaires diverses

8.1 Avis de motion relatif au règlement numéro RU.02.2011.17 modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Yvon Arnold qu'à une séance subséquente, le Conseil adoptera un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments.

Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1).

2025-04-081

8.2 Adoption du projet de règlement numéro RU.02.2011.17 modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments

Considérant qu'un avis de motion avec dispense de lecture est donné séance tenante ;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) ;

Considérant que les membres du conseil municipal présents lors de l'adoption du présent projet de règlement déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

Considérant qu'une copie du règlement a été mise à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance ;

Considérant que les dispositions de ce règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

D'ADOPTER le projet de règlement numéro RU.02.2011.17 modifiant le Règlement de zonage numéro RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin d'assurer la concordance au règlement numéro 68-33-24 de la MRC d'Argenteuil et de modifier certaines dispositions relatives à l'architecture des bâtiments.

DE TENIR une assemblée de consultation publique le 7 mai 2025 à 18 h 45.

ADOPTÉE.

2025-04-082

8.3 ***Dossier PIIA-2025-11: Modification au projet de construction d'une habitation intergénérationnelle sur le lot 6 642 224 du cadastre du Québec, en bordure des chemins de Mille-Isles et Tamaracouta***

Considérant que le projet vise la modification au projet de construction d'une habitation intergénérationnelle sur le lot 6 642 224 du cadastre du Québec, en bordure des chemins de Mille-Isles et Tamaracouta ;

Considérant que le projet original a été approuvé par la résolution 2024-12-245 ;

Considérant que la modification au projet de construction est assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RU.06.2011 ;

Considérant tous les documents déposés et l'analyse du dossier en vertu des critères et objectifs du Règlement RU.06.2011 ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'APPROUVER la modification au projet de construction d'une habitation sur le lot 6 642 224 du cadastre du Québec, conformément au dossier PIIA-2025-11.

ADOPTÉE.

2025-04-083

8.4 ***Dossier PIIA-2025-12: Construction d'une habitation sur le lot 4 962 113 du cadastre du Québec, en bordure du chemin des Cascades***

Considérant que le projet vise la construction d'une habitation familiale sur le lot 4 962 113 du cadastre du Québec, en bordure du chemin des Cascades ;

Considérant que ce projet de construction est assujetti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale RU.06.2011 ;

Considérant tous les documents déposés et l'analyse du dossier en vertu des critères et objectifs du Règlement RU.06.2011 ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'APPROUVER le projet de construction d'une habitation sur le lot 4 962 113 du cadastre du Québec, conformément au dossier PIIA-2025-12.

ADOPTÉE.

2025-04-084

8.5 Contribution relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels : Sabrina Bouchard

Considérant que la demandeuse, madame Sabrina Bouchard, a déposé une demande de permis de construction numéro 2024-00323 visant la construction d'une résidence dont l'adresse projetée est le 778, chemin Tamaracouta ;

Considérant qu'initialement le numéro de lot de ce terrain était une partie du lot 194 et qu'à la suite de la réforme cadastrale, ce lot porte désormais le numéro 3 207 741 du cadastre du Québec ;

Considérant que selon les termes de l'article 16.1.1 du Règlement de zonage RU.02.2011, le versement de la contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels est une condition préalable à la délivrance d'un permis de construction lorsque le terrain pour lequel un permis de construction est demandé est un lot dont l'immatriculation à titre de lot distinct résulte de la rénovation cadastrale ;

Considérant que la contribution exigée en vertu du règlement précité est fixée à 10 % de la superficie de terrain situé dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient à l'établissement de parcs ou de terrains de jeux, ou au versement d'une somme de 10 % de la valeur du terrain inscrite au rôle d'évaluation municipale ;

Considérant que selon le règlement précité, la contribution exigée pour la présente opération cadastrale est établie à 4 320,00 \$ ou à une superficie de 310,84 mètres carrés.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Diane Bélair
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'APPROUVER la demande de contribution relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels de madame Sabrina Bouchard et que la contribution totale soit de 4 320,00 \$.

QUE cette contribution monétaire soit versée au fonds réservé aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

ADOPTÉE.

2025-04-085

8.6 Adjudication du contrat relatif à l'achat d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics

Considérant que la Municipalité a procédé à une demande de prix pour l'acquisition d'une camionnette d'occasion auprès de trois (3) concessionnaires ;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

Considérant que deux concessionnaires ont déposés une soumission conforme ;

Considérant le résultat des soumissions :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes en sus)
Alliance Ford Sainte-Agathe-des-Monts	41 629,00 \$
Lachute Ford	43 995,00 \$

Considérant la recommandation de monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADJUGER à l'entreprise Alliance Ford Sainte-Agathe-des-Monts le contrat d'acquisition d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics au montant de 41 629,00 \$, taxes en sus, le tout en conformité avec le Règlement 2020-06 concernant la gestion contractuelle ;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles tous les documents relatifs à cette acquisition.

D'UTILISER le fonds de roulement de la Municipalité pour acquitter la facture relative à cette acquisition au moment de la livraison du véhicule.

ADOPTÉE.

2025-04-086

8.7 Autorisation d'emprunt de 43 705 \$ au fonds de roulement pour l'acquisition d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles souhaite faire un emprunt au montant de 43 705 \$, à même son fonds de roulement, pour acquitter le montant total de la facture d'acquisition d'une camionnette d'occasion pour le Service des travaux publics de l'Alliance Ford Sainte-Agathe-des-Monts, tel que prévu à l'article 1 du *Règlement municipal concernant la création d'un fonds de roulement numéro 2007-01* ;

Considérant que le remboursement s'effectuera sur une période de dix ans.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers 5 :

D'AUTORISER monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, à emprunter la somme de 43 705 \$ à même le fonds de roulement de la Municipalité de Mille-Isles pour un remboursement sur une période de dix ans.

ADOPTÉE.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

2025-04-087

8.8 Adjudication du contrat relatif au contrôle de la qualité de l'eau de l'aqueduc numéro X0011509

Considérant qu'en date du 31 mars 2025, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs ordonne à la Municipalité de Mille-Isles d'exploiter provisoirement un système d'aqueduc dont Aqua-Gestion inc. était responsable, connu sous le numéro X0011509 ;

Considérant que des services en contrôle de la qualité de l'eau sont nécessaires afin de répondre aux exigences réglementaires du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) ;

Considérant que la Municipalité a reçu une offre de service de l'entreprise Express'Eau au montant de 3 125,01 \$, taxes incluses, pour la période d'avril à décembre 2025.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADJUGER à l'entreprise Express'Eau le contrat relatif au contrôle de la qualité de l'eau de l'aqueduc numéro X0011509, au montant de 3 125,01 \$, taxes incluses, le tout en conformité avec le Règlement 2020-06 concernant la gestion contractuelle.

DE TRANSMETRE à l'adjudicataire la présente résolution confirmant l'octroi du contrat.

ADOPTÉE.

2025-04-088

8.9 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres sur invitation INV202503-03 pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour le projet de réfection d'un tronçon de la côte Saint-Joseph

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de service professionnels avec surveillance des travaux pour le projet de réfection d'un tronçon de la côte Saint-Joseph auprès de cinq (5) firmes d'ingénierie ;

Considérant que deux (2) firmes d'ingénierie ont répondu à l'appel d'offres ;

Considérant l'évaluation qualitative du comité de sélection et le résultat des soumissions reçues, dont l'ouverture a eu lieu le 2 avril 2025 à 10 h 00 :

Nom de l'entreprise	Note finale	Montant (taxes incluses)
DWB Consultants Inc.	13.24	100 603,13 \$
Groupe Civitas Inc.	8.10	169 358,17 \$

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADJUGER à l'entreprise DWB Consultants Inc. le contrat pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour le projet de réfection d'un tronçon de la côte Saint-Joseph, au montant de 100 603,13 \$, taxes incluses, comme décrit au devis

Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

INV202503-03 et en conformité avec le Règlement 2020-06 concernant la gestion contractuelle.

DE TRANSMETTRE à l'adjudicataire la présente résolution confirmant l'octroi du contrat.

ADOPTÉE.

2025-04-089

8.10 Autorisation d'enchérir – Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales

Considérant que la Municipalité, par sa résolution 2025-01-014 adoptée lors de la séance du 15 janvier 2025, a transmis au bureau de la MRC d'Argenteuil un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal ;

Considérant que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 8 mai 2025, à 10 h 00 ;

Considérant qu'en vertu de l'article 1083 du Code municipal, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir pour acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier ou, en son absence, le directeur général adjoint ou la greffière-trésorière adjointe, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 8 mai 2025, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalités et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.

ADOPTÉE.

2025-04-090

8.11 Demande d'aide financière dans le cadre du volet 4 du programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC)

Considérant que le volet 4 du programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC) vise à accompagner les municipalités dans l'acquisition d'équipements de collectes de matières organiques résidentielles ;

Considérant que la Municipalité de Mille-Isles souhaite faire l'acquisition de bacs bruns pour la collecte du composte au porte-à-porte.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

D'AUTORISER le directeur général adjoint, monsieur Karl Péguy Saint-Fort, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles, la demande d'aide financière ainsi qu'à déposer tout document ou information y étant relatif.

DE S'ENGAGER à respecter l'ensemble des modalités et exigences du programme.

ADOPTÉE.

2025-04-091

8.12 *Partage de l'actif et du passif – annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Mille-Isles par la Ville de Saint-Sauveur*

Considérant le Règlement 584-2023 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Mille-Isles, adopté par la Ville de Saint-Sauveur le 20 novembre 2023 ;

Considérant que le territoire visé par l'annexion est une portion du chemin Kilpatrick ;

Considérant que les municipalités n'ont identifié aucun élément à prendre en considération dans le partage de l'actif et du passif.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

QUE la Municipalité de Mille-Isles ne souhaite pas procéder au partage de l'actif et du passif.

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, d'approuver le Règlement 584-2023 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité de Mille-Isles, adopté par la Ville de Saint-Sauveur, sans partage de l'actif et du passif.

ADOPTÉE.

2025-04-092

8.13 *Promotion anticipée de monsieur Daniel Maurice au poste de directeur du Service de sécurité incendie*

Considérant l'intérêt de monsieur Daniel Maurice pour le poste de directeur du Service de sécurité incendie ;

Considérant que monsieur Maurice répond à tous les critères recherchés et détient les compétences nécessaires pour occuper le poste de directeur du Service de sécurité incendie ;

Considérant la recommandation de monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, et d'Howard Sauvé, maire ;

Considérant que les conditions et avantages sont convenus avec monsieur Maurice.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

DE PROMOUVOIR, en date du 1^{er} août 2025, monsieur Daniel Maurice au poste de directeur du Service de sécurité incendie.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

D'AUTORISER monsieur Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, à préparer et signer le contrat à intervenir entre monsieur Daniel Maurice et la Municipalité de Mille-Isles, selon ce qui a été convenu entre les parties.

ADOPTÉE.

2025-04-093

8.14 *Embauches au poste de pompier à temps partiel pour le Service de sécurité incendie de Mille-Isles*

Considérant la nécessité d'avoir le personnel en nombre suffisant pour répondre adéquatement aux situations d'urgence ;

Considérant la recommandation 2025-168 déposée par le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Alain Charbonneau, par laquelle il recommande l'embauche de monsieur Axel Roberdet, monsieur Patrick Brais et madame Raphaëlle Leblond.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvon Arnold
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ACCEPTER la recommandation 2025-168 et de procéder à l'embauche de monsieur Axel Roberdet, monsieur Patrick Brais et madame Raphaëlle Leblond au poste de pompier à temps partiel, et ce, séance tenante.

QUE ces nominations soient assujetties d'une période probatoire de six (6) mois renouvelable si ladite période est insuffisante à l'évaluation des candidats.

ADOPTÉE.

2025-04-094

8.15 *Démission de monsieur Mathis Lachance à titre de pompier au Service de sécurité incendie*

Considérant la démission de monsieur Mathis Lachance occupant la fonction de pompier.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : monsieur le conseiller Francis Léger
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

DE RECEVOIR la démission de monsieur Mathis Lachance.

DE REMERCIER monsieur Lachance pour son service au sein de notre organisation et de lui souhaiter bonne chance et un franc succès dans ses nouveaux défis.

ADOPTÉE.

2025-04-095

8.16 *Embauche de monsieur Noah Ouellet au poste de journalier-chauffeur permanent*

Considérant que monsieur Ouellet détient les compétences recherchées pour occuper le poste de journalier-chauffeur ;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

Considérant la recommandation de monsieur Adam Gombas, contremaître au Service des travaux publics.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Dawn Charles

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'EMBAUCHER monsieur Noah Ouellet au poste de journalier-chauffeur permanent à temps plein.

Les conditions et les avantages reliés à ce poste sont ceux décrits à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE.

2025-04-096

8.17 ***Embauche de monsieur Walter Aldous au poste de journalier-chauffeur temporaire***

Considérant que monsieur Aldous détient les compétences recherchées pour occuper le poste de journalier-chauffeur ;

Considérant qu'il s'agit d'un poste temporaire, d'avril à septembre ;

Considérant la recommandation de monsieur Adam Gombas, contremaître au Service des travaux publics.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Dawn Charles

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'EMBAUCHER monsieur Walter Aldous au poste de journalier-chauffeur temporaire à temps plein. La durée du poste est d'approximativement 20 semaines, prenant fin en septembre 2025.

Les conditions et les avantages reliés à ce poste sont décrits à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE.

2025-04-097

8.18 ***Don à l'organisme Les Trésors du Dôme***

Considérant que l'organisme *Les Trésors du Dôme* sollicite un don auprès de la Municipalité de Mille-Isles afin d'acquérir un chapiteau pour entreposer et présenter les produits ;

Considérant que les revenus générés par l'organisme sont redistribués dans les communautés de Mille-Isles, Gore et Wentworth.

IL EST **PROPOSÉ** PAR : madame la conseillère Julie Léveillée

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Dawn Charles

ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

DE DONNER un montant de mille deux cent cinquante dollars (1 250 \$) à l'organisme *Les Trésors du Dôme*.

ADOPTÉE.

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2025

9. Période de questions

Les personnes présentes qui le désirent adressent leurs questions au président de l'assemblée. Les personnes qui sont absentes peuvent faire parvenir leurs questions à la direction générale de la Municipalité par courriel à l'adresse questions@mille-isles.ca.

2025-04-098

10. Levée de la séance

À **19 h 53**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Diane Bélair

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Gabriel Therrien, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Gabriel Therrien
Directeur général et greffier-trésorier

Howard Sauvé
Maire et
président d'assemblée

Gabriel Therrien
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Howard Sauvé
Maire et président d'assemblée